



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 13 MARS 2018

Présents : Mmes BOURDELLÈS, DUREUIL-BOULLIER, LOPEZ - MM LAIGNEL, BÉNARD, DELAFOSSE, DUCLOS, LANDREIN, POINTE

Pouvoirs : M GUIVARC'H donne pouvoir à M LAIGNEL
Mme MILLAN donne pouvoir à Mme LOPEZ
Mme VALLÉRIE donne pouvoir à M BÉNARD
M LE TIRANT donne pouvoir à Mme BOURDELLÈS
M LE GRAND donne pouvoir à Mme DUREUIL-BOULLIER
M BRIBET donne pouvoir à M DUCLOS

Secrétaire de séance : Mme Chantal LOPEZ

La séance s'ouvre à 20h30

Remarques PV du 13 février 2018 : point 4 dans le 3ème et 4ème § remplacer le terme rapporter par annuler ET questions diverses : réunion prépa budget 29 mars et non 27

Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du mardi 13 février 2018 à l'unanimité

DELIBERATIONS

1. Demande de subvention pour l'agrandissement de la salle polyvalente et les travaux de la sécurisation de la RD214.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander les subventions suivantes :

- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'extension de la salle polyvalente, la réfection du système de chauffage, de l'isolation de la salle existante (salle servant également de restaurant scolaire). Projet d'un coût total HT de 437 000 euros (soit 524 000 € TTC) financé pour 200 000 € de fonds propres (plus la TVA), un emprunt de 175 000€, la DETR pour 75 000€ et la DSIL pour 75 000€,
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'extension de la salle polyvalente, la réfection du système de chauffage, de l'isolation de la salle existante (salle servant également de restaurant scolaire). Projet d'un coût total HT de 437 000 euros (soit 524 000 € TTC) financé pour 200 000 € de fonds propres (plus la TVA), un emprunt de 175 000€, la DETR pour 75 000€ et la DSIL pour 75 000€,
- Subvention pour le produit des amendes de police pour la sécurisation de la traverse de l'entrée de bourg côté Gavrus pour un montant de 76 867€ HT selon estimation en juin 2015.

La demande pour la DETR et la DSIL fera l'objet d'une seule délibération sollicitant ces 2 fonds.

Vote : unanimité des présents

2. Demande de subvention APCR auprès du Conseil Département du Calvados pour l'agrandissement de la salle polyvalente, réfection du système de chauffage, de l'isolation de la salle existante

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander la subvention APCR (Aide aux Petites Communes rurales). Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander la subvention suivante. Cette subvention concerne :

- l'extension de la salle polyvalente, la réfection du système de chauffage, de l'isolation de la salle existante (salle servant également de restaurant scolaire). Projet d'un coût total HT de 437.000 euros (soit 524 000 € TTC).

La subvention s'établit sur la durée d'un contrat de 4 ans et le Conseil Municipal autorise M le Maire à signer ce contrat.

Vote : unanimité des présents

Informations

- La présentation des macrolots par la société CREADIMM a été très sommaire. Il a été demandé de représenter un projet plus affiné.
- La cérémonie pour la signature de la DSP Gaz en présence des partenaires a été un moment très convivial et d'échanges. La réponse sur le tracé qui est prévue le 19 mars prochain.
- Monsieur LAIGNEL expose le planning de commencement d'exécution des travaux. Une réflexion doit être menée pour la circulation en particulier lors des travaux du chemin de la Basse Franconie à la mairie.

Dates à retenir :

- . 29 mars : prépa budget
- . 4 avril : vote du budget
- . 6 avril : chasse aux œufs
- . 14 avril : matinée écocitoyenne

Urbanisme

- Dépôt de certificat d'urbanisme : néant
- Dépôt de déclaration préalable : néant
- Dépôt de permis de construire : 11 route de Fontaine, extension salle polyvalente

Séance levée à 21H30 suivie par un débat sur les orientations budgétaires

Le prochain conseil aura lieu le 10 avril 2018

La secrétaire de séance
Chantal LOPEZ

Le Maire
Georges LAIGNEL

